

Postes si la question est actuellement soumise à la Commission du service civil et si la Commission a reçu du ministre une demande officielle d'annoncer la position de manière à ce que la nomination soit faite dans le plus court délai par la Commission du service civil?

L'hon. M. SAUVE: Certainement.

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT (M. Smith) (Cumberland) (traduction): Adopté.

M. TOTZKE: Non, monsieur le président. Si je puis donner un moment de répit à l'honorable député de Témiscouata (M. Pouliot), je vais signaler au ministre une certaine destitution de maître de poste. Je vais commencer par lire au comité un passage d'un discours du ministre des Postes à Montréal en avril dernier. J'approuve sincèrement les vues exprimées dans ce discours, mais je regrette que le ministre ne s'y soit pas conformé; peut-être a-t-il prononcé ce discours après avoir pris la décision dans le cas que je vais porter à l'attention du comité. Voici l'extrait de journal dont il s'agit:

Un fonctionnaire fidèle à son devoir a le droit de compter sur la justice de tout gouvernement, quel que soit son parti politique, disait l'honorable Arthur Sauvé au cours d'une allocution qu'il a faite hier soit à une assemblée de l'Association des employés du bureau de poste de Montréal.

Voici quelques faits relatifs à la destitution du maître de poste de Jansen, qui avait donné un service satisfaisant depuis vingt-trois ans. Une plainte fut portée contre lui par M. E. S. Wilson, candidat conservateur défait aux dernières élections dans la circonscription de Humboldt. Après avoir relaté ce qui lui était arrivé personnellement lors de son passage dans cette ville, M. Wilson porte une accusation d'ingérence politique qui me semble plutôt étrange:

Pendant la campagne électorale de 1930, j'ai de nouveau rencontré Symons...

Symons est le maître de poste que l'on a destitué.

...mais son attitude semblait changée bien que l'on me dise qu'on croit généralement possible à Jansen de mettre à jour ses activités politiques secrètes. Il semble établi qu'il avait en arrière de son bureau de poste un poste récepteur de radio muni d'un haut-parleur et qu'il réglait les gens chaque fois que c'était possible en leur faisant écouter les discours des orateurs libéraux.

C'est la première fois, monsieur le président, que j'entends parler de l'existence de radios libéraux. Il ajoute:

Certains hommes d'affaires de Jansen, concurrents de Symons, croient nécessaire de déposer dans le train même une grande partie des lettres qu'ils envoient afin d'en assurer la livraison.

[M. Pouliot.]

Voilà les principales plaintes formulées par M. Wilson, le candidat conservateur défait. On a soumis ces questions au surintendant du service postal de Saskatoon, qui indiquait dans son rapport du 5 février 1931:

Il semble que la grande majorité des clients du bureau de poste soient satisfaits du service. Nous sommes d'avis que les récriminations contre le maître de poste sont dues surtout à la rivalité commerciale, et à la jalousie qu'on relève si souvent dans les petites communautés sociales. Le commerce de M. Leightner...

M. Leightner était un des requérants.

...vient en concurrence avec celui de M. Symons, pour ce qui a trait à l'immeuble, aux prêts et à l'assurance, tandis que M. Schroeder...

Autre plaignant.

...tout en tenant un magasin à rayons, possède un garage et est agent de l'International Harvester Company et de l'Imperial Oil Company.

M. E. J. Symons, maître de poste, est anglais de naissance; il a 43 ans; demeure dans la région de Jansen depuis 1906 et y est maître de poste depuis le 29 mai 1909. Il a toujours donné satisfaction et il ne semble pas qu'on ait jamais, auparavant, porté de plainte sérieuse contre lui.

A cause de ces circonstances et des opinions exprimées aux inspecteurs par d'autres commerçants du village, je ne pense pas que les accusations exposées dans les déclarations assermentées que je renvoie sous ce pli autorisent à demander le changement du maître de poste.

Ce rapport porte la signature de M. J. H. Hunter, surintendant régional de Saskatoon. Ce rapport devrait régler la question des plaintes formulées par les clients du bureau de poste; néanmoins, le rapport ayant été envoyé à M. Wilson, à Humboldt, il exigea de nouveau une enquête. Le 17 juin 1931, le ministère confia l'affaire au commissaire Georges Wilson, avocat de Kinistino et frère de E. S. Wilson, le candidat conservateur défait. Après quoi, M. Symons, le maître de poste, a envoyé au ministre des Postes, le télégramme suivant, daté du 28 juillet 1931:

Georges Wilson, commissaire, doit examiner, à Jansen (Saskatchewan), jeudi, le 13 juillet, à deux heures du soir, une accusation d'ingérence politique active lancée contre moi à mon titre de maître de poste. E. S. Wilson, qui sera témoin, a été deux fois candidat conservateur dans des élections fédérales et il est le frère du commissaire enquêteur. Je demande qu'on envoie un autre commissaire pour tenir l'enquête sur les accusations lancées contre moi afin d'éviter la partialité en cette affaire. Veuillez accorder votre attention à ce sujet.

Quand j'ai entendu parler de cela, j'en ai causé avec le ministre, pour lui expliquer l'affaire. Il a convenu qu'il n'était pas dans l'intérêt du service ni de nature à faire convenablement la lumière sur l'accusation d'ingérence politique que le commissaire soit le frère du candidat conservateur défait. L'honorable ministre a consenti à chercher un autre com-